



## Conseil économique et social

Distr. générale  
24 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

### Commission du développement social

#### Cinquante-huitième session

10-19 février 2020

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : questions nouvelles**

### **Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

#### Note du Secrétariat

#### *Résumé*

Conformément à la résolution 2006/18 du Conseil économique et social, le point de l'ordre du jour intitulé « Questions nouvelles », au titre duquel la Commission du développement social traite des questions nouvelles intéressant le développement social et nécessitant une attention immédiate, est inscrit au programme de travail de la cinquante-huitième session de la Commission. S'agissant de ce point à l'ordre du jour, la Commission a également été chargée d'examiner les enjeux nouveaux de portée transversale qui se font jour, compte tenu de l'évolution des difficultés qui freinent le développement au niveau mondial. À sa cinquante-huitième session, au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission examinera la question intitulée « Vingt-cinq ans après le Sommet mondial pour le développement social : lutter contre les nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». La présente note a été établie par le Secrétariat en vue de présenter un document technique de fond pouvant étayer et faciliter les débats de la Commission. Elle contient un examen de quelques-uns des grands problèmes de nature sociétale entravant la mise en œuvre du Programme 2030 du point de vue social, l'accent étant mis sur les questions et tendances les plus importantes pour les trois objectifs du développement social recensés au Sommet mondial pour le développement social, à savoir l'élimination de la pauvreté, la promotion d'emplois productifs et d'un travail décent et la promotion de l'intégration et de l'inclusion sociales.

\* E/CN.5/2020/1.



## I. Introduction : 25 ans de progrès et de difficultés

1. Il y a près de 25 ans, en 1995, les représentants de 186 pays se sont réunis à Copenhague pour le Sommet mondial pour le développement. Y ont également participé 2 300 représentants de 811 organisations non gouvernementales et plus de 2 800 journalistes<sup>1</sup>. Lors de ce Sommet, les dirigeants du monde se sont engagés à réaliser les objectifs primordiaux du développement durable : éliminer la pauvreté, promouvoir le plein emploi et un travail décent pour tous, et favoriser l'intégration sociale. Cinq ans plus tard, à sa vingt-quatrième session, l'Assemblée générale a adopté d'autres mesures destinées à renforcer le développement social. L'année 2020 marquera le vingt-cinquième anniversaire de ce sommet historique. Au cours des 25 dernières années, les pays ont accompli des progrès considérables dans la réduction de l'ampleur et de la gravité de la pauvreté, la création du plein emploi et d'un travail décent pour tous et la contribution à l'intégration sociale. Entre 1990 et 2015, plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté. Des progrès importants ont été également réalisés dans d'autres dimensions sociales du développement, notamment dans la scolarisation des filles et ce à un niveau sans précédent, la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres, la réduction notable de la mortalité infantile et maternelle, l'amélioration de l'accès aux soins de santé universelle et à l'éducation, ainsi que l'accès aux services de base tels que l'eau potable, l'assainissement et l'électricité.

2. En un quart de siècle, les pays ont également réaffirmé de manière constante leur volonté et leur engagement de poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Cet engagement a reçu une nouvelle impulsion lorsque la communauté internationale a adopté les objectifs de développement pour le Millénaire en 2000, et derechef en septembre 2015, lorsque 193 dirigeants du monde ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. La célébration du vingt-cinquième anniversaire du Sommet mondial intervient donc après environ dix années consacrées à l'application du Programme 2030. Au cours de cette décennie, il est impératif que la communauté internationale continue de mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague dans le contexte du Programme 2030.

3. Il reste que les progrès accomplis ont été inégaux d'un pays à l'autre et d'un indicateur à l'autre, et que les inégalités persistent. Par exemple, le Sommet social a eu beau demander qu'une aide soit accordée en faveur du développement de l'Afrique, l'Afrique subsaharienne, elle, continue d'être à la traîne et les objectifs en matière de santé maternelle y sont encore loin d'être atteints. Ce qui est plus préoccupant malgré l'obtention de certains résultats, c'est qu'aucun pays n'est en voie de réaliser les objectifs de développement d'ici 2030, étant donné que plusieurs problèmes importants continuent de se poser. Dans certains cas, les progrès ont ralenti, stagné et ont même été réduits à néant au regard de certaines dimensions essentielles du développement social, ce qui remet en cause toute perspective de réalisation des diverses cibles des objectifs poursuivis, en particulier l'objectif primordial de l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Ainsi, le problème de la faim ne cesse de prendre de l'ampleur à l'échelle planétaire pour la troisième année consécutive, plus de 820 millions de personnes

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies, Département de l'information, *The Copenhagen Declaration and Programme of Action: World Summit for Social Development, 6-12 March 1995*, New York, 1995.

dans le monde ayant encore faim<sup>2</sup>. Entre 2002 et 2014, la part des personnes vivant dans la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes avait diminué de plus d'un tiers, et celle des personnes vivant dans l'extrême pauvreté de plus d'un quart. Toutefois, ces deux mesures de la pauvreté ont commencé à se redresser en 2015 pour se stabiliser au niveau d'environ 30 % et 10 % respectivement<sup>3</sup>. De la même façon, le nombre des personnes sous-alimentées de la région a augmenté de 2,4 millions entre 2015 et 2016, pour atteindre un total de 42,5 millions, soit 6,6 % de la population<sup>4</sup>. Certaines de ces difficultés sont liées au ralentissement de la croissance mondiale, associé à la multiplication des tensions commerciales et des problèmes rencontrés par le multilatéralisme.

4. De plus, le monde continue d'être confronté à de grands problèmes persistants, ainsi qu'à de nouvelles difficultés, dans les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale. Ces problèmes et difficultés tiennent à l'évolution de la dynamique démographique, qu'il s'agisse de la densité de population, de la pyramide des âges ou de la localisation géographique ; au niveau et à la croissance des inégalités ; aux effets actuels des changements climatiques ; à l'augmentation de la variabilité du climat, du nombre des phénomènes extrêmes et de la fréquence des catastrophes naturelles ; à la rapidité des mutations technologiques et à ses incidences sur l'avenir du travail ; et à la mondialisation. De telles transformations sociétales ont des répercussions considérables sur le bien-être humain quand elles ne vont pas, dans certains cas, jusqu'à menacer ce dernier ainsi que le partage de la prospérité économique et, d'une manière générale, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles ont aussi pesé lourdement sur la capacité des pays à traduire dans les faits les conclusions du Sommet mondial pour le développement social et les objectifs fixés par la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague au cours des 25 dernières années. Si ces grandes tendances se renforcent l'une l'autre, les mécanismes par lesquels leur conséquence influera sur la réalisation des objectifs de développement durable ne seront pas les mêmes selon les indicateurs, les pays et les régions. Néanmoins, des choix politiques peuvent atténuer l'effet de ces nouvelles difficultés et grandes tendances sociétales sur le développement et les objectifs de développement durable. L'adoption de politiques fondées sur les faits et adaptées à la situation propre à chaque pays peut influencer sur l'effet négatif potentiel de ces grandes tendances et sur la façon dont ces dernières sont susceptibles d'évoluer, notamment sur celle dont elles détermineront les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de ces objectifs.

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, 2019. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde : se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*, Rome, 2019.

<sup>3</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Social Panorama of Latin America 2017*, Santiago, 2018.

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation panaméricaine de la santé et Organisation mondiale de la Santé, *Brief du panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes 2017*, Santiago, 2017.

## II. Le développement social à l'épreuve des nouveaux problèmes sociétaux

### A. Évolution démographique et mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

5. L'évolution des tendances et des structures démographiques constitue un cadre sociétal d'une importance décisive pour les politiques et les stratégies relatives à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague. Ces politiques et stratégies devront reposer sur une compréhension des changements en profondeur de la dynamique démographique à l'échelle planétaire, à savoir notamment une population de jeunes de plus en plus nombreuse, un vieillissement progressif de la population mondiale et le phénomène persistant des migrations et de l'urbanisation, lequel est le reflet d'une population plus mobile et de plus en plus concentrée dans des villes et des agglomérations (voir [E/CN.9/2019/2](#)). Les effets de ces grandes tendances démographiques sont divers et parfois complexes, en fonction de la situation nationale, en particulier des niveaux et des tendances de chaque pays en termes de fertilité et de mortalité, d'où certains obstacles et certaines possibilités offertes à la réalisation du développement et à la mise en œuvre du Programme 2030. Les politiques et les stratégies devraient prendre en compte ces grandes tendances démographiques en tant que partie intégrante de la planification du développement national.

6. Cette dynamique de la population influence et, dans une certaine mesure, façonne, les priorités nationales et le programme de développement international dans les domaines suivants : croissance économique, marchés du travail et répartition des revenus ; protection sociale et retraites ; santé, éducation et égalité des genres ; alimentation, eau et sécurité énergétique ; protection de l'environnement, atténuation des effets du changement climatique et adaptation à ces effets. L'évolution démographique a des conséquences à la fois positives et négatives, en particulier pour la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial pour le développement social, notamment concernant l'élimination de la pauvreté, le développement d'emplois productifs et d'un travail décent et la promotion de l'intégration sociale.

7. Au cours des 25 dernières années, la population mondiale a continué de croître, bien qu'à un rythme moindre. Elle était de 5,7 milliards en 1995 et se situe à 7,7 milliards en 2019. Elle devrait atteindre les 8,5 milliards en 2030 et 9,7 milliards en 2050<sup>5</sup>. Les plus grandes augmentations démographiques entre 2019 et 2050 intéresseront certains des pays au plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ou se caractérisant par des taux élevés de pauvreté et une forte prévalence de la faim. La croissance démographique persistante des pays les moins avancés se solde par des difficultés supplémentaires entravant les efforts menés en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

8. C'est en Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés que cet effet se fait sentir le plus fortement. Si la part des personnes vivant dans l'extrême pauvreté a chuté dans ces pays, le nombre de celles vivant dans la pauvreté n'y a jamais été plus élevé. En Afrique subsaharienne, le pourcentage des personnes vivant dans l'extrême pauvreté a baissé très sensiblement, puisqu'il est passé de 58,9 % en 1996

---

<sup>5</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Population Prospects 2019: Highlights*.

à 41,1 % en 2015. Toutefois, le nombre absolu de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 405,1 millions à 413,3 millions au cours de cette période. D'ici 2030, la part de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne pourrait atteindre 87 %. Selon les estimations de la Banque mondiale, bien qu'ayant réduit sa part d'extrême pauvreté, le Nigéria aura bientôt pris la place de l'Inde pour devenir le pays au plus grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

9. Dans les pays les moins avancés, cet effet pèse également sur la réalisation des objectifs relatifs à l'éducation universelle et à la fourniture d'un logement sûr et adéquat pour tous. Malgré les progrès constants accomplis en matière de scolarisation qui se sont traduits par celle de quelques millions de plus d'enfants, les pays les moins avancés ont eu plus de mal que d'autres à réaliser la cible de l'éducation universelle parce qu'il leur faut redoubler d'efforts pour compenser la croissance rapide du nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire<sup>6</sup>. Dans le même ordre d'idées, si les pays ont été en mesure de réduire la part de la population qui habitent dans des taudis, le nombre de personnes y vivant aujourd'hui est bien plus grand qu'il y a 25 ans en raison de la rapidité de la croissance démographique urbaine.

10. La croissance démographique devrait également peser sur la demande alimentaire mondiale. Étant donné que la population de la planète devrait atteindre 9,7 milliards d'ici 2050, la demande alimentaire mondiale devrait croître de 50 % d'ici 2030 et doubler d'ici 2050. Cette montée en flèche de la demande sera aussi le résultat de l'urbanisation et de l'augmentation de la richesse dans certaines parties du monde en développement<sup>7</sup>. La rapidité de la croissance démographique et la dynamique inhérente à la prévalence de la sous-alimentation ont également conduit à une hausse spectaculaire du nombre total de personnes sous-alimentées<sup>8</sup>. Par conséquent, une difficulté sociétale majeure posée par cette évolution démographique tient au problème de répondre aux besoins de la population en pleine croissance tout en protégeant la planète. Associée aux modèles non durables de consommation et de production, la croissance démographique exerce une pression sur les ressources planétaires telles que la terre et l'eau. Elle rend d'autant plus urgente l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes, la lutte contre les inégalités ainsi que la conception et la gestion de villes durables<sup>9</sup>.

11. L'évolution démographique offre aussi de nombreuses possibilités de réaliser les objectifs de développement durable. La baisse de la fertilité en Afrique subsaharienne et dans certaines parties de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est soldée par une croissance plus rapide de la population en âge de travailler (les personnes âgées de 25 à 64 ans) par rapport au reste de la population. Ces changements dans la répartition de la population par groupe d'âge ont permis

<sup>6</sup> Michael Herrmann, « Consequential Omission: How demography shapes development – lessons from the MDGs for the SDGs », document consultable à l'adresse suivante : [www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/05/8.pdf](http://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/05/8.pdf).

<sup>7</sup> Commission européenne, « Research joint programming initiative on agriculture, food security and climate change: motivations and state of play of research at European level », document de travail des services de la Commission (C(2010)2590 final), Bruxelles, 28 avril 2010.

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, 2018. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde: renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, Rome, 2018.

<sup>9</sup> Conférence des Nations Unies sur le développement durable, « Population dynamics and sustainable development », Rio, 2012, note d'information 14, juin 2012.

d'accélérer la croissance économique, tout en créant certains problèmes. La part grandissante de la population en âge de travailler peut permettre d'accroître le capital humain et les investissements dans les infrastructures et d'accélérer la croissance économique. Toutefois, pour bénéficier de ce « dividende démographique », il convient d'adopter des politiques propres à faire en sorte que la croissance de la population en âge de travailler se traduise par des adultes économiquement productifs et une productivité, une épargne et un investissement accrus par habitant. Bien gérée, une telle évolution démographique en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions en développement pourrait permettre aux pays concernés de consolider les gains de développement réalisés depuis le Sommet mondial pour le développement durable et d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable.

12. L'investissement en matière d'éducation et de santé, notamment concernant l'accès universel aux services de soins de santé sexuelle et procréative et à la planification familiale, ainsi que la création d'un environnement propice à une croissance durable, inclusive et équitable sont des priorités essentielles. En l'absence de politiques énergiques, une grande partie de la population des jeunes pourrait peser indument sur le marché de l'emploi, voire contribuer à un fléchissement des gains. Selon une estimation de la Banque mondiale, plus de 90 % des pauvres du monde sont concentrés dans des pays qui n'ont connu aucun dividende démographique ou qui n'en sont qu'à un stade précoce de leur transition démographique<sup>10</sup>. Dans le cas des pays d'Afrique, la valorisation du dividende démographique pourrait représenter de 11 % à 15 % de la croissance du produit intérieur brut ainsi qu'une réduction du nombre des pauvres de 40 à 60 millions d'ici 2030. Si les pays d'Afrique doublent la part de leur main-d'œuvre qualifiée résultant de l'amélioration du niveau d'éducation, qui passerait ainsi de 25 % à environ 50 % entre 2011 et 2030, les dividendes démographiques pourront permettre de développer l'économie de l'Afrique d'encore 22 % d'ici 2030 et de réduire la pauvreté d'encore 51 millions de personnes par rapport au scénario de référence<sup>11</sup>. Pour réaliser de tels avantages, les pays doivent créer un nombre suffisant d'emplois décents pour soutenir la croissance de la population en âge de travailler. Pour s'adapter à l'évolution démographique récente et actuelle, il conviendrait de créer à l'échelle mondiale 734 millions d'emplois entre 2010 et 2030<sup>12, 13</sup>. La création d'emplois décents pour les jeunes constitue un défi crucial, notamment en Afrique subsaharienne où il existe 10 millions de nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année<sup>14</sup>.

13. Si certains pays continuent de connaître une croissance démographique rapide, d'autres voient leur population baisser. Parallèlement, la population mondiale vieillit étant donné que les taux de fertilité ne cessent de chuter et l'espérance de vie à la naissance d'augmenter. En ce qui concerne l'avenir, l'évolution démographique mondiale préfigure un vieillissement progressif de la population. La baisse de la

<sup>10</sup> Groupe de la Banque mondiale, *Global Monitoring Report 2015/2016: Development Goals in an Era of Demographic Change*, Washington, 2016.

<sup>11</sup> S. Amer Ahmed *et al.*, « How significant is Africa's demographic dividend for its future growth and poverty reduction? », Document de travail de recherche politique du Groupe de la Banque mondiale n° 7134, décembre 2014.

<sup>12</sup> David E. Bloom et Mathew J. McKenna, « Population, labour force and unemployment: implications for the creation of (decent) jobs, 1990-2030 », document d'information, Bureau du rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, 2015.

<sup>13</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2015 : le travail au service du développement humain* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.15.III.B.1).

<sup>14</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Emplois)*, Washington, 2012.

fertilité et l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance ont fait des personnes âgées de 65 ans et plus le groupe d'âge qui s'accroît le plus vite. D'ici 2050, on estime qu'une personne sur 6 dans le monde (soit 16 % de la population de la planète) sera âgée de plus de 65 ans, contre une sur 11 en 2019 (soit 9 %)<sup>15</sup>. Cette projection pose de grands problèmes et offre de grandes possibilités aux niveaux social et économique, notamment en termes d'effets sur la croissance économique durable, l'emploi, le niveau de vie comme en matière de systèmes d'aide aux personnes âgées, qu'il s'agisse de la retraite, des soins de santé ou des soins de longue durée. Pour faire face à la croissance du nombre des personnes âgées, il faudra créer environ 42 millions d'emplois de plus pour les personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2020<sup>16</sup>.

14. De plus, le vieillissement rapide de la population nécessitera également des ajustements budgétaires dans le domaine des programmes de retraite et de protection sociale afin de fournir une protection adéquate aux personnes âgées vivant dans des situations de vulnérabilité et de réduire la pauvreté chez les personnes âgées et les inégalités en matière de vieillissement<sup>17</sup>. D'abord, le renforcement de la protection sociale devrait privilégier la prévention de la pauvreté chez les personnes âgées. Selon des estimations émanant de 18 pays d'Amérique latine et datant de 2018, la pauvreté chez les personnes âgées de 65 ans et plus et sans retraite devrait passer de 15,2 % à 46,7 %<sup>18</sup>. Ensuite, il est nécessaire de procéder à certains ajustements budgétaires pour répondre à la pression exercée sur les systèmes de retraite et les soins de santé résultant de l'augmentation du taux de dépendance et de la demande de soins de santé pour personnes âgées. Ainsi, dans l'Union européenne, on compte 3,5 travailleurs par retraité, et ce chiffre devrait passer à 2 travailleurs par retraité d'ici à 2070<sup>19</sup>. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le coût des services de santé a également augmenté en raison du vieillissement et de l'introduction de nouvelles technologies médicales coûteuses. Le vieillissement de la population et d'autres transformations sociétales ont aussi accru la demande de soins de santé de longue durée pour les personnes incapables de s'occuper d'elles-mêmes. En outre, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 13 % des personnes âgées de 65 ans et plus bénéficient de soins de santé de longue durée, et ce chiffre devrait continuer à augmenter en raison de la progression de l'espérance de vie<sup>20</sup>.

15. Les deux autres grandes tendances démographiques, à savoir l'urbanisation et les migrations internationales, ont également des effets sur la répartition géographique des populations et sont liées de diverses façons au développement durable. La part de la population mondiale vivant en zone urbaine devrait passer de 56 % en 2019 à 60 % en 2030, puis à 68 % en 2050. En termes absolus, on estime à 2,5 milliards le nombre de personnes qui viendront grossir les rangs de la population urbaine d'ici 2050, croissance dont 90 % intéressera l'Afrique et l'Asie. Seul un tiers (31 %) de la population africaine vivait dans des villes en 1990, mais ce chiffre devrait

<sup>15</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Population Ageing 2019: Highlights*, 2019.

<sup>16</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 2013 (Emplois)*.

<sup>17</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Preventing Ageing Unequally*, Paris, Éditions OCDE, 2017.

<sup>18</sup> Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Quadrennial Report on Regional Progress and Challenges in relation to the 2030 Agenda for Sustainable Development in Latin America and the Caribbean*, Santiago, 2019.

<sup>19</sup> Commission européenne, *Reflection Paper: Towards a Sustainable Europe by 2030*, Bruxelles, 2019.

<sup>20</sup> OCDE, *Panorama de la santé : les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 2017.

atteindre 49 % d'ici 2035, ce qui fera de l'Afrique la région à l'urbanisation la plus rapide au cours des prochaines décennies<sup>21</sup>.

16. Bien gérée, l'urbanisation peut stimuler la croissance économique et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté. Mal gérée, la rapidité d'une croissance urbaine non planifiée peut avoir des répercussions sociales, économiques et environnementales négatives : mise à rude épreuve supplémentaire des services et infrastructures publics, taux de chômage élevés, augmentation du nombre des taudis, aggravation de la pollution ou encore dégradation de l'environnement. Ce qui est préoccupant, c'est que le processus d'urbanisation en Afrique et dans d'autres régions du monde en développement n'a pas été assorti de la transformation structurelle suffisante des différents pays, notamment en matière d'industrialisation. À l'opposé, l'Afrique et les pays les moins avancés continuent de lutter pour éliminer l'extrême pauvreté au moyen d'emplois mieux rémunérés dans les secteurs des services et de l'industrie manufacturière à plus forte productivité. Pour l'essentiel, l'urbanisation rapide de ces pays est allée de pair avec la croissance du secteur informel, la montée des inégalités et un certain nombre de dommages causés à l'environnement.

17. Bien que l'urbanisation soit souvent liée à la montée des inégalités et aux pressions sociales et environnementales, elle offre également une excellente occasion d'accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable. Comme l'a souligné le Nouveau Programme pour les villes, les pays devraient s'efforcer d'adopter des politiques d'avenir qui tirent parti des possibilités offertes par l'urbanisation et de mieux planifier la croissance urbaine. Des efforts sont également nécessaires en matière d'investissement en zone rurale et de réduction des inégalités entre zones urbaines et zones rurales. Dans le cas de l'Afrique et des pays les moins avancés, les politiques devraient faire en sorte que le processus d'urbanisation accélère la transformation structurelle aux fins de la promotion de la diversification économique, en particulier par l'industrialisation.

18. Concernant les migrations internationales, 3,5 % des habitants de la planète (soit 272 millions de personnes) étaient des migrants internationaux en 2019, contre 2,8 % en 2000<sup>22</sup>. Environ 47,9 % des migrants étaient des femmes, et 10 % d'entre eux étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile. L'importance croissante et durable des migrations internationales fait également évoluer la taille et la composition de la population active dans de nombreux pays. Sur les 200 millions de migrants internationaux recensés en 2000, environ 90 millions étaient des travailleurs. Dans les pays à haut revenu, le nombre des migrants en pourcentage de la population est passé de 9,3 % en 2000 à 14 % en 2017. Les migrations ont également joué un rôle important pour la croissance démographique dans les pays développés. Sans les migrations, la taille de la population totale de l'Europe aurait baissé au cours de la période 2000-2015. En Amérique du Nord et en Océanie, les migrations ont contribué à la croissance démographique à hauteur de 42 % et de 31 % respectivement. Cette évolution a des implications considérables pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 tant dans les pays d'émigration que dans les pays d'immigration.

19. Dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, il est souligné que les migrations constituent une réalité pluridimensionnelle qui a une

---

<sup>21</sup> Voir [www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2017/executive-summary\\_03.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2017/executive-summary_03.pdf).

<sup>22</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, « Population facts », n° 2019/4, septembre 2019.

grande importance pour le développement durable des pays d'origine, de transit et de destination (voir l'annexe à la résolution 73/195 de l'Assemblée générale). Cette réalité appelle des réponses cohérentes et globales. Alors que des pays d'émigration souffrent souvent de pertes de main-d'œuvre hautement qualifiée, les migrations peuvent contribuer au développement et à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les régions tant d'émigration que d'immigration, en particulier lorsqu'elles sont gérées correctement. Ainsi, les dernières données de la Banque mondiale sur les envois de fonds montrent que ces envois à l'échelle mondiale ont atteint 689 milliards de dollars en 2018, contre 633 milliards de dollars en 2017. Qui plus est, les envois de fonds vers des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont atteint le niveau record de 529 milliards de dollars en 2018, soit une augmentation de 9,6 % par rapport au précédent record de 483 milliards de dollars en 2017<sup>23</sup>. Correctement exploitées, ces ressources peuvent contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation d'investissements dans la formation du capital humain, dans les microentreprises et les petites et moyennes entreprises ainsi que dans le domaine infrastructurel. Le transfert des compétences et la promotion du commerce entre les pays d'origine et de destination font également partie des avantages des migrations.

## **B. Montée et croissance des inégalités : rejet de la mondialisation et défis pour les institutions**

20. À l'époque du Sommet mondial pour le développement social, la mondialisation était déjà bien amorcée. À la fin de la guerre froide, un sentiment général d'optimisme a prévalu selon lequel la mondialisation pourrait profiter au progrès social, même si ses avantages n'étaient pas à la portée d'un très grand nombre, puisque plus d'un milliard de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté et que des centaines de millions d'autres étaient au chômage. Certaines sociétés connaissaient des lignes de fractures sociales de plus en plus profondes, avec l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres. Vingt-cinq ans après le Sommet mondial, le monde est toujours confronté aux mêmes défis, et la situation s'est même aggravée dans certaines régions. Les inégalités de revenu se sont accrues dans la plupart des pays développés et demeurent très élevées dans l'ensemble des pays en développement, même si elles ont diminué dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique. De même, les inégalités non liées aux revenus, notamment l'inégalité d'accès à l'éducation et aux soins de santé ainsi que les possibilités offertes dans ces domaines, persistent, malgré les progrès accomplis ces dernières décennies. De fortes inégalités se traduisent souvent par une concentration des richesses et par l'influence politique exercée par celles et ceux qui appartiennent déjà à la tranche supérieure de la répartition des revenus, d'où la création ou la perpétuation d'une relation asymétrique et d'un déséquilibre de pouvoir qui exacerbent les fractures sociales et menacent la cohésion sociale. Dans la région du monde la plus inéquitable, à savoir l'Amérique latine et les Caraïbes, les forts niveaux d'inégalité sont le signe que l'objectif de développement durable n° 10 constitue un défi particulièrement difficile à relever en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Les manifestations publiques qui ont eu lieu récemment dans les pays de ces régions témoignent de ce problème. La lutte contre les inégalités liées ou non aux revenus s'impose si l'on veut préserver et

<sup>23</sup> Banque mondiale, *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook – Transit Migration*, Migration and Development Brief 31, Washington, 2019.

renforcer la cohésion sociale, la stabilité politique ainsi que la paix et la sécurité, tout en favorisant une croissance économique inclusive.

21. La mondialisation, qui permet aux idées, personnes, biens, services et capitaux de circuler de plus en plus librement et qui aboutit à l'intégration et à l'interdépendance des économies et des sociétés, est considérée comme un élément contribuant à la montée des inégalités<sup>24</sup>. Si ni le phénomène de la mondialisation ni son rejet par la population ne sont nouveaux, le monde d'aujourd'hui, lui, est confronté à un défi bien plus important. Le rejet de la mondialisation ne se limite plus au domaine économique ; il s'est répandu dans les espaces social, culturel et politique, à preuve les manifestations récentes et actuelles qui rassemblent les citoyens de toutes les régions. Cependant, l'objectif qui caractérise ce rejet varie d'une région à l'autre. Ainsi, dans les pays de l'OCDE, l'immigration ou plus précisément la perception d'une menace liée aux flux massifs de migrants et de réfugiés d'horizons culturels différents a relégué au second plan les autres « chocs » de la mondialisation. En revanche, en Amérique latine, les effets néfastes de la mondialisation ont été davantage ressentis comme liés aux chocs financiers extérieurs et commerciaux<sup>25</sup>.

22. Avec la montée et la croissance des inégalités de revenus et de richesses, la stagnation ou la baisse des salaires réels, la hausse du coût des services de base, tels que l'éducation et les soins de santé, la réduction ou l'élimination des aides résultant de la compression des dépenses publiques, ainsi que la prédominance croissante des emplois précaires et du chômage, notamment chez les jeunes, beaucoup estiment que le modèle actuel de croissance économique favorisé par la mondialisation ne leur a été d'aucun profit. Lorsque de plus en plus de citoyens considèrent que les fruits de la mondialisation, loin d'être partagés équitablement, ne profitent qu'à un nombre réduit de personnes, alors que la qualité de vie de ces citoyens se dégrade, ces derniers n'ont plus confiance dans l'ordre établi ni dans les institutions publiques. Cette défiance accroît les tensions sociales et la polarisation, tout en sapant la cohésion de nombre de sociétés.

23. La vague actuelle de rejet de la mondialisation tient, de manière sous-jacente, à un niveau d'anxiété plus élevé et au sentiment d'avoir été laissé de côté. Cela se traduit également de plus en plus par un mécontentement envers les institutions existantes qui ne sont pas en mesure de faire face aux causes structurelles des inégalités. Ainsi, les résultats du Baromètre de confiance Edelman de 2017 ont mis en évidence que la confiance de la population en général envers les quatre institutions clefs que sont le monde des affaires, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les médias avait largement décliné pour la première fois, depuis que l'on avait commencé à la mesurer en 2012<sup>26</sup>. La plupart des personnes interrogées ont répondu qu'à leur avis, l'ensemble du système ne travaillait pas pour elles. Dans ce contexte, les préoccupations légitimes liées à la mondialisation, le rythme des innovations et l'érosion des valeurs sociales devenaient pour chacun une source d'anxiété. Ces craintes se manifestaient sous diverses formes, notamment par la réaffirmation des identités locales et nationales, la revendication d'un contrôle démocratique plus fort et d'une responsabilisation plus grande, le rejet des partis politiques centristes, et une méfiance à l'égard des élites et des experts. Dans le même temps, de nombreux pays font face à une baisse des recettes fiscales et à une

<sup>24</sup> Fonds monétaire international, « Globalization: a framework for IMF involvement », note d'information 02/01, mars 2002.

<sup>25</sup> Dani Rodrik, *Straight Talk on Trade: Ideas for a Sane World Economy*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2017.

<sup>26</sup> Voir [www.edelman.com/research/2017-edelman-trust-barometer](http://www.edelman.com/research/2017-edelman-trust-barometer).

concentration élevée des capitaux privés. La richesse devient de plus en plus financiarisée et la propriété de plus en plus concentrée. L'impôt sur le revenu a connu également une évolution au profit des entreprises à revenu élevé et au détriment des consommateurs à faible revenu dans de nombreux pays<sup>27</sup>. En somme, le rejet de la mondialisation met en évidence la manière dont les décideurs ont gravement sous-estimé la fragilité politique de la mondialisation dans sa forme actuelle<sup>28</sup>.

24. La mondialisation a-t-elle en soi accru les inégalités ? Il est nécessaire d'avoir une meilleure compréhension de la mondialisation et d'analyser son influence sur la vie quotidienne des citoyens. Contrairement à une opinion générale, les progrès technologiques et l'affaiblissement des institutions du travail, certes facilités dans une certaine mesure par la mondialisation, jouent un rôle plus important dans l'aggravation des inégalités que la mondialisation elle-même. Ainsi, la mondialisation peut être profitable tant qu'elle est gérée et réglementée de manière efficace, de telle sorte que ses bienfaits soient plus équitablement répartis. Toutefois, comme les décideurs l'ont appris au cours des 25 dernières années, les retombées de la croissance économique, souvent favorisée et stimulée par la mondialisation, ne sont pas automatiques. La jouissance partagée de ses effets positifs requiert des politiques publiques propres à promouvoir une croissance inclusive et à protéger les laissés-pour-compte.

25. À l'époque du Sommet mondial pour le développement social, les États Membres prévoient déjà que si l'on n'optait pas pour un changement fondamental de paradigme, la concurrence mondiale accrue dérivant de la mondialisation pourrait aboutir à un nivellement par le bas des salaires, des droits du travail et des pratiques en matière d'emploi, et pourrait également nuire à l'environnement. Ils ont donc soutenu une conception du développement centré sur l'être humain, dans le cadre de laquelle le développement économique passe par le développement social pour engendrer des niveaux de vie plus élevés et assurer à tous le plein emploi, un travail décent et le progrès social. Ils ont reconnu que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent des éléments interdépendants et qui se renforcent mutuellement dans le processus de développement durable, et ils ont promu la cohérence et l'intégration des politiques visant à favoriser le développement pour tous.

26. Pour faire face au rejet de la mondialisation, il est nécessaire d'attirer l'attention sur l'écart entre la perception de la mondialisation et la réalité. Une analyse détaillée de la mondialisation (c'est-à-dire de la profondeur et de l'ampleur de l'intégration des pays au reste du monde, telle qu'elle est mesurée par la Liste des indices de connectivité des pays du monde) révèle que l'on a tendance à surestimer l'intensité de la mondialisation, tout en sous-estimant ses limites<sup>29, 30</sup>. Le monde est beaucoup moins mondialisé qu'on ne le croit en général. Tel est en particulier le cas en matière d'immigration, car les populations d'Europe et des États-Unis d'Amérique pensent

<sup>27</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Addressing inequalities and challenges to social inclusion through fiscal, wage and social protection policies », résumé de la réunion-débat de haut niveau sur le thème prioritaire de la cinquante-septième session de la Commission du développement social, document consultable à l'adresse suivante : [www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2019/06/panel-priority-theme.pdf](http://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2019/06/panel-priority-theme.pdf).

<sup>28</sup> Forum économique mondial, « The surprising thing about the backlash against globalization », 15 juillet 2016.

<sup>29</sup> Analyse établie sur la base des flux internationaux des produits et services (commerce), des capitaux, de l'information et des personnes entre 169 pays et territoires.

<sup>30</sup> Voir Steven A. Altman, Pankaj Ghemawat et Philip Bastian, *DHL Global Connectedness Index 2018: The State of Globalization in a Fragile World*, New York, 2018.

qu'il y a deux fois plus d'immigrants dans leur pays qu'il n'y en a dans la réalité. Selon beaucoup d'autres mesures, la mondialisation est également moins profonde qu'on le perçoit : environ 20 % de la production dans le monde est exportée ; les flux d'investissement étranger direct représentent 7 % de la formation brute de capital fixe ; environ 7 % des minutes de communication téléphonique (dont les appels sur l'Internet) sont internationaux ; et seulement 3,4 % des personnes vivent en dehors du pays où elles sont nées<sup>31</sup>. Malgré les progrès accomplis dans le domaine des transports et des télécommunications, les distances et les différences entre les pays constituent des obstacles bien plus grands aux flux internationaux, dont environ la moitié ont lieu entre des pays et leurs trois origines et destinations de prédilection.

27. Que la perception de la profondeur de la mondialisation soit ou non erronée, la cause principale de son rejet est le partage inéquitable des bénéfices et des coûts de la mondialisation. Ce qui est nécessaire à présent, c'est d'éviter une conception uniforme de la mondialisation et de déterminer les conditions propres à la réalisation d'une mondialisation « juste » ou plus éthique qui convienne à tous. Les Pays-Bas, par exemple, qui arrivent en tête des pays les plus connectés (ou mondialisés) dans le monde selon la Liste des indices de connectivité des pays du monde, conservent une société relativement égalitaire. De même, Singapour a été classé deuxième sur la liste des pays les plus mondialisés et considéré comme le pays comptant la part la plus importante de flux transfrontaliers. Ces pays donnent la preuve que la croissance économique générée par la mondialisation n'accroît pas automatiquement les inégalités.

### **C. L'avenir du travail, l'évolution technologique et les inégalités**

28. Le monde en est à sa quatrième révolution industrielle, et les transformations qui en résulteront dans le monde du travail auront des incidences sur chacun de nous. Le travail est essentiel au développement humain. Il permet non seulement aux gens de répondre à leurs besoins matériels et d'échapper à la pauvreté, mais il donne aussi un sens à la vie et améliore la cohésion sociale. Il n'en reste pas moins que le monde du travail connaît une transformation rapide. L'économie verte a toutes les chances de créer des millions d'emplois nouveaux alors que le monde entreprend une transition vers l'énergie propre et les pratiques durables. D'autre part, de nombreux secteurs d'activité à forte intensité de ressources et de carbone devraient connaître, par là même, un déclin considérable. En outre, l'évolution démographique, notamment le vieillissement de la population et l'expansion rapide du nombre des jeunes, pose des problèmes aux systèmes de protection sociale et accroît la pression qui s'exerce sur les marchés du travail. Les changements technologiques, tels que l'intelligence artificielle et l'automatisation, pourraient aussi avoir de profondes conséquences pour les travailleurs de nombreux secteurs.

29. De plus, pas moins de 2 milliards de personnes continuent de vivre de l'économie informelle et ne bénéficient pas des droits fondamentaux des travailleurs et d'une protection sociale. L'Organisation internationale du Travail estime que 172 millions de personnes sont au chômage dans le monde. Les personnes handicapées en particulier se heurtent à de nombreux obstacles pour accéder à un emploi et ont deux fois plus de chances de ne pas être employées que les personnes

---

<sup>31</sup> Ibid.

non handicapées<sup>32</sup>. La situation des jeunes travailleurs continue également d'être vulnérable, et la part des travailleurs âgés s'accroît dans les pays développés et à revenu intermédiaire. D'autre part, plus d'un tiers de la main-d'œuvre mondiale travaille plus de 48 heures par semaine, et l'écart de salaires entre les sexes subsiste, à hauteur d'environ 20 % à l'échelle mondiale<sup>33</sup>, alors que le taux de syndicalisation a chuté dans 60 des 88 pays pour lesquels des données ont été établies entre 2004 et 2016<sup>34</sup>. Chacune de ces difficultés pourrait contribuer à développer les inégalités économiques, à renforcer l'exclusion sociale, à exacerber l'insécurité et à accroître l'instabilité sociale et politique. Toutefois, ces résultats ne sont pas immuables. Les gouvernements sont face à une occasion unique d'offrir un avenir meilleur à leurs citoyens en relevant ces défis sans détour, au moyen d'un ensemble intégré de politiques répondant au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

30. L'évolution technologique est souvent citée comme l'un des éléments déterminants de l'avenir du travail, et l'accent a été mis essentiellement sur ses capacités de destruction de l'emploi. Toutefois, les technologies remplacent d'ordinaire des tâches spécifiques et non tout un emploi. On sous-estime souvent le fait que les nouvelles technologies créent également des emplois nouveaux et de meilleure qualité. À l'heure actuelle, il existe des différences de taille entre les pays pour ce qui est de la manière dont les emplois sont réaménagés et les tâches regroupées dans de nouveaux emplois ou dans des emplois qui existaient déjà. La question de savoir si l'automatisation des tâches doit entraîner des suppressions d'emplois est une question tant technologique qu'institutionnelle. Les réglementations et les institutions déterminent s'il est toujours rentable de regrouper plusieurs tâches en un seul emploi ou si un(e) travailleur(se) peut adapter ou renforcer ses compétences assez pour assumer un nouvel ensemble de responsabilités modifiées.

31. L'introduction constante de nouvelles technologies et le changement d'organisation du travail sont cependant devenus une caractéristique permanente de l'environnement de travail moderne. Cet état de fait s'est traduit par une demande accrue de capacités d'interaction sociale de haut niveau sur le plan cognitif et de la complexité. Pour suivre l'évolution des développements à venir, les travailleurs ne pourront plus s'appuyer exclusivement sur les connaissances qu'ils auront acquises avant d'entrer sur le marché du travail au cours de leur scolarité formelle. L'apprentissage tout au long de la vie et un soutien actif lors des transitions sur le marché du travail sont donc appelés à devenir de plus en plus importants en termes d'égalité des chances.

32. Les travailleurs hautement qualifiés sont jusqu'à présent ceux qui tirent le plus d'avantages des nouvelles technologies. La perturbation et, parfois, la suppression des emplois touchent principalement les travailleurs peu ou moyennement qualifiés qui exercent des tâches manuelles et cognitives routinières, notamment en cette période actuelle marquée par une vague d'automatisation et par une utilisation massive de l'intelligence artificielle. En outre, dans beaucoup de pays, les gains de productivité favorisés par les nouvelles technologies profitent essentiellement à un petit nombre d'entreprises dominantes. Les gains de productivité ne se sont pas

<sup>32</sup> Voir *Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with Persons with Disabilities*, (publication des Nations Unies, numéro de vente : 19.IV.4).

<sup>33</sup> Organisation internationale du Travail, Commission mondiale sur l'avenir du travail, *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, Genève, 2019.

<sup>34</sup> Organisation internationale du Travail, « Trade union density rate (%) ». Document consultable à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/data/> (document consulté le 12 novembre 2019).

encore traduits par une hausse des salaires et du niveau de vie, ce qui a contribué à alimenter les mécontentements. Si cette évolution se confirme, elle engendrera une plus grande polarisation de la main-d'œuvre et une intensification des inégalités de salaire.

33. Néanmoins, il n'existe pas de preuve formelle à ce jour que les progrès technologiques récents entraînent une augmentation massive des taux de chômage ou qu'ils rendront certains emplois caducs. Si les nouvelles technologies favorisent la montée des inégalités de salaires et de revenus, c'est principalement parce qu'elles renforcent la polarisation de la main-d'œuvre et multiplient les formes d'emploi atypiques qui, souvent, n'ont pas les avantages et la stabilité des emplois ordinaires.

34. Peut-être ce dernier phénomène, antérieur cependant aux tendances actuelles des transformations technologiques, est-il le plus nettement visible avec l'essor de l'économie à la tâche, à savoir cette économie des plateformes numériques axée sur les applications, qui a vu le jour au début des années 2000 parallèlement à la croissance de l'Internet. Même si le marché de l'emploi en ligne demeure faible (de 0,5 % de la main-d'œuvre aux États-Unis à 5 % en Europe), la production et la fourniture d'un éventail de services en ligne devraient prendre de l'ampleur à l'avenir<sup>35, 36</sup>. Dans des circonstances idéales, le travail sur plateforme améliore l'accès au marché de l'emploi, puisqu'il offre de nouvelles opportunités aux personnes qui en étaient exclues. De plus, il offre aux travailleurs et aux travailleuses la liberté de travailler à volonté et à tout moment. Il reste que le travail sur plateforme peut aussi se solder par une situation d'emploi ambiguë, une absence de représentation, une protection sociale insuffisante ou nulle, et une exploitation du travailleur ou de la travailleuse. En outre, les travailleurs sur plateforme sont rarement syndiqués et il arrive souvent qu'ils ne bénéficient pas de conventions collectives en raison des règles de la concurrence ou d'autres lois antitrust<sup>37</sup>. En d'autres termes, si l'économie des plateformes accorde certes aux consommateurs la possibilité de faire un meilleur choix et à un moindre prix, les travailleurs et les travailleuses n'en sont pas moins menacés de voir leur situation s'aggraver.

35. Enfin, les conventions collectives sont confrontées à des pressions croissantes au regard de l'avenir du travail, outre la baisse de la représentation des travailleurs mentionnée plus haut. Historiquement, les syndicats ont adapté les stratégies des conventions collectives à l'évolution des circonstances et ont su faire face aux changements technologiques et démographiques. Ainsi, pour parer à la connectivité permanente permise par les technologies modernes, le droit à la déconnexion est devenu un sujet de débat dans de nombreux pays<sup>38</sup>. Toutefois, l'importance croissante des formes d'emploi atypiques est considérablement plus difficile à intégrer dans les cadres existants. En effet, les syndicats craignent souvent que les formes d'emploi atypiques se soldent par une dégradation générale des conditions de travail, alors que les employeurs, eux, n'y voient surtout que des avantages comme une flexibilité accrue et des coûts réduits<sup>39</sup>. Les syndicats s'adaptent actuellement à cette nouvelle

---

<sup>35</sup> Diana Farrell et Fiona Greig, *The Online Platform Economy: Has Growth Peaked?*, Washington, Institut JPMorgan Chase, 2016.

<sup>36</sup> Parlement européen, Direction générale des politiques internes, *The Social Protection of Workers in the Platform Economy: Study for the EMPL Committee*, Bruxelles, 2017.

<sup>37</sup> Organisation internationale du Travail, Commission mondiale sur l'avenir du travail, « Job quality in the platform economy », note d'information n° 5, 17 février 2018.

<sup>38</sup> OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*, Paris, Éditions OCDE.

<sup>39</sup> Commission européenne, *Employment and Social Developments in Europe 2018*, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.

réalité en apportant leur soutien aux travailleurs atypiques et en élargissant leurs possibilités d'adhésion.

#### **D. Changements climatiques et catastrophes naturelles : incidences sur l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités**

36. Les changements climatiques sans interruption, le réchauffement de la planète et les conditions météorologiques extrêmes sont devenus aujourd'hui les problèmes de notre époque. Selon le rapport récent du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, la température mondiale devrait augmenter de 1,5 °C entre 2030 et 2052 et cette augmentation est en voie d'atteindre de 3 à 4 °C d'ici 2100 si la situation évolue au rythme actuel, ce qui risque de mettre en péril la croissance économique, la sécurité alimentaire, la santé, les moyens d'existence, l'approvisionnement en eau et la stabilité sociale<sup>40</sup>. Le rapport de synthèse 2019 sur l'écart en matière de réduction des émissions (*Emissions Gap Report 2019*) qui a été publié récemment contient une mise en garde sévère à l'attention de tous les pays : s'ils continuent chaque année à demeurer dans l'inaction, ils risquent de remettre en question le principal objectif de l'Accord de Paris, à savoir contenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et continuer de s'efforcer de limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Dans ce rapport, il est également noté que, d'une manière collective, les pays ne sont pas parvenus à stopper la croissance des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les changements climatiques accélèrent la dégradation de l'environnement et augmentent la fréquence, la durée et l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. Les précipitations excessives ou insuffisantes, l'élévation du niveau de la mer, les changements extrêmes de température, les tempêtes, les sécheresses et les inondations sont quelques-uns des aléas climatiques auxquels les pays et les sociétés sont de plus en plus confrontés<sup>41</sup>.

37. Les effets actuels des changements climatiques se font ressentir partout, comme en ont témoigné les désastres causés par le cyclone Idai au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe, ainsi que la destruction catastrophique causée par l'ouragan Dorian aux Bahamas. En Inde, les changements climatiques perturbent désormais la mousson, provoquant des pluies saisonnières plus intenses et moins prévisibles. De tels phénomènes laissent des millions d'agriculteurs, notamment ceux qui sont pauvres, à la merci des dérèglements climatiques. De plus, selon la Banque mondiale, près de la moitié (soit 800 millions de personnes) de la population de l'Asie du Sud vit à l'heure actuelle dans des régions qui devraient être modérément ou très sensibles sur le plan environnemental d'ici 2050. En Inde, le niveau de vie de près de la moitié de la population du pays, qui représente 1,3 milliard d'habitants, devrait baisser d'ici 2050 en raison d'une pluviométrie irrégulière et de l'élévation des températures<sup>42</sup>.

<sup>40</sup> Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, « Summary for policymakers », in *Global Warming of 1.5°C: An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C above Pre-Industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty*, Genève, 2018.

<sup>41</sup> Ove Hoegh-Guldberg *et al.*, « Impacts of 1.5°C global warming on natural and human systems », in *Global Warming of 1.5°C*.

<sup>42</sup> Muthukumara Mani *et al.*, *South Asia's Hotspots: The Impact of Temperature and Precipitation Changes on Living Standards*, South Asia Development Matters, Washington, Banque mondiale, 2018.

Dans l'Union européenne et ses 28 États membres, la poursuite des objectifs relatifs à la lutte contre les changements climatiques et à la biodiversité a été également considérée comme un des plus grands défis à relever par l'Union européenne<sup>43</sup>.

38. La dégradation de l'environnement et les effets des changements climatiques ont nui beaucoup aux moyens de subsistance et au bien-être des personnes, en particulier pour les éléments les plus pauvres et les plus vulnérables, dont les petits exploitants, les peuples autochtones et les populations rurales côtières qui sont exposés aux plus grands risques et connaissent aussi les pertes les plus lourdes. Celles et ceux qui sont les moins armés pour affronter les risques, les atténuer, s'y adapter et se rétablir après une catastrophe pâtissent le plus des effets de ces phénomènes. L'incidence croissante des catastrophes climatiques a démontré que des décennies de gains en termes de développement durable peuvent être considérablement remis en question ou tout simplement anéantis.

39. Qu'ils se manifestent sous la forme de chocs particuliers ou d'une dégradation progressive de l'environnement, les effets des changements climatiques contribuent à la perte de foyers et de vies, à des répercussions négatives sur la santé et à des dommages aux infrastructures, aux moyens de subsistance et aux ressources environnementales. Dans les cas extrêmes d'inondations et d'érosion côtière, la survie matérielle de communautés entières peut être en jeu. De plus, les dommages causés à l'environnement portent gravement atteinte aux moyens de subsistance qui sont vulnérables au climat, notamment en matière d'agriculture et de pêche. L'érosion du patrimoine naturel peut contraindre les personnes qui dépendent de ces moyens pour leur existence à chercher d'autres sources de revenu, par exemple en délaissant les cultures au profit d'une agriculture hybride y associant l'élevage ou bien d'un emploi salarié, encore que de telles solutions de rechange ne soient pas toujours accessibles ou réalisables. Des coûts élevés peuvent aussi être induits par un tel changement ou un savoir-faire technique insuffisant. La situation peut se révéler désastreuse lorsque les catastrophes climatiques surviennent coup sur coup, ce qui laisse peu de temps à celles et ceux qui en sont déjà les victimes pour se redresser et reconstruire leur patrimoine et leurs moyens d'existence.

40. Les changements de température et la survenue de vagues de chaleur, de sécheresses et d'inondations, entre autres phénomènes extrêmes, ont des incidences importantes sur la santé humaine, la mortalité et les migrations. Les températures extrêmes, par exemple, entraînent l'aggravation des maladies cardiovasculaires et respiratoires et l'augmentation de la mortalité<sup>44</sup>. La fluctuation et la hausse du niveau des précipitations menacent les ressources en eau douce et accentuent le risque de diarrhée, de maladies d'origine hydrique et d'infections transmises par les insectes et les animaux. L'évolution climatique ne prolongera pas seulement la durée de transmission des maladies, mais élargira également leur zone de propagation. Les enfants et les personnes âgées sont particulièrement menacés à cet égard, étant donné leur mobilité limitée, leur vulnérabilité aux maladies infectieuses, leur apport calorique et nutritionnel moindre et, pour les personnes âgées, leur plus grand isolement social<sup>45</sup>. Les jeunes et les enfants sont plus susceptibles de souffrir ou de

---

<sup>43</sup> Réseau des solutions pour le développement durable et Institut pour une politique européenne de l'environnement, *2019 Europe Sustainable Development Report*, Paris et Bruxelles, 2019.

<sup>44</sup> Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « Climate change impacts human health », 12 avril 2017.

<sup>45</sup> Christopher B. Field *et al.*, « Technical summary », in *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability, Part A: Global and Sectoral Aspects – Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*.

mourir de maladies diarrhéiques et d'inondations, alors que les personnes âgées seront particulièrement vulnérables au stress thermique, aux sécheresses et aux incendies. En cas de catastrophe naturelle, les personnes handicapées sont souvent abandonnées au cours des évacuations et accusent des taux de mortalité supérieurs<sup>46</sup>. L'Organisation internationale pour les migrations prévoit par ailleurs une augmentation du nombre des déplacements forcés et des migrations à l'échelle planétaire, phénomène lié à la hausse des températures et à la disparition des écosystèmes dans le monde. D'ici à 2050, les estimations mettent en évidence que des centaines de millions de personnes seront touchées par les changements climatiques et la dégradation de l'environnement<sup>47</sup>.

### **III. Stratégies pour apporter des solutions aux problèmes entravant la prompte mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

41. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable dépendront de plusieurs facteurs. Outre la volonté politique, il convient de s'appuyer sur des politiques et des stratégies que les pays et leurs partenaires de développement pourront mettre en place, de prévoir et de disposer en temps voulu des ressources (tant financières qu'humaines) nécessaires à leur mise en application, et de déterminer dans quelle mesure la croissance économique sera soutenue, équitable et inclusive. Il sera essentiel de faire face aux effets actuels de plusieurs grandes tendances mondiales et aux nouveaux problèmes sociétaux entravant la mise en application des politiques sociales, économiques et environnementales qui se renforcent mutuellement. Ainsi, les politiques budgétaires devront continuer de donner la priorité à l'éducation, à la santé et à la protection sociale.

42. Pour faire en sorte que les pays se fixent des objectifs et des cibles dont la réalisation améliorera la condition humaine, il est essentiel de tenir compte systématiquement de l'évolution démographique. Le fait de connaître le nombre, la répartition par âge et la localisation des personnes composant une population permet de répondre à leurs besoins et de s'assurer que nul n'est laissé de côté. En raison de leur démographie croissante, de nombreux pays en développement, notamment les pays subsahariens et les pays les moins avancés, doivent accroître considérablement leur investissement dans la formation du capital humain. En particulier, ces pays devront améliorer l'accès à une éducation et à des soins de santé de qualité, y compris dans les domaines des services de planification familiale et de santé procréative comme en matière de santé infantile et maternelle. Des efforts sont également à déployer pour accélérer une croissance économique créatrice d'emplois et assurer un approvisionnement en eau potable et la fourniture d'installations sanitaires, d'une énergie à un coût abordable, d'un logement décent et à prix raisonnable, ainsi que d'une protection sociale.

43. Comme le dynamisme économique des populations vieillissantes peut s'essouffler face à la réduction de la population en âge de travailler, un éventail de mesures devra faciliter l'intégration à la population active et l'emploi des personnes

---

<sup>46</sup> Voir *Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with Persons with Disabilities*.

<sup>47</sup> Organisation internationale pour les migrations, *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence*, Genève, 2009.

âgées. Un tel résultat est possible si l'on promeut les formules de travail flexibles pour les travailleurs plus âgés et si l'on évite de créer des mesures dissuasives en matière de poursuite du travail dans les systèmes de retraite, tout en s'attachant à préserver les droits acquis. Il est également possible de mieux intégrer les personnes âgées dans la population active en favorisant l'apprentissage tout au long de la vie afin que les travailleurs âgés disposent des compétences et des capacités propres à assurer leur adaptation à l'évolution du marché de l'emploi. Il sera aussi essentiel que les États Membres luttent contre l'âgisme sur le lieu de travail, développent la création d'environnements de travail sensibles aux personnes âgées et promeuvent une image positive du travail à un âge avancé. Outre l'amélioration des taux de participation des travailleurs plus âgés à la population active, la transition sanitaire que connaît le monde et qui a contribué à allonger l'espérance de vie fait obligation aux sociétés d'établir des services sensibles aux personnes âgées et d'améliorer l'accès de ces dernières à des services de santé de qualité dans les zones urbaines et rurales.

44. Pour en finir avec les moteurs et les facteurs structurels contraignant les personnes à quitter leur pays d'origine, il est impératif que les pays investissent dans des programmes qui accélèrent la réalisation des objectifs de développement durable. De tels programmes devront accorder la priorité à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, promouvoir la transformation structurelle des économies et la création d'emplois, investir dans l'éducation et la couverture universelle de santé, atténuer les effets des changements climatiques et réduire les émissions de carbone, assurer la sécurité alimentaire et encourager l'inclusion des personnes handicapées et l'autonomisation des femmes et des filles.

45. Les pays ont également besoin de mettre en œuvre des politiques de durabilité urbaine pour faire face aux multiples problèmes posés par la rapidité de l'urbanisation. En particulier, il conviendra de repenser les modèles d'urbanisation caractérisés par une transformation structurelle insuffisante des économies, des taux élevés de chômage, le sous-emploi et les inégalités, ainsi que par le niveau alarmant de la dégradation de l'environnement.

46. Pour restaurer la confiance de chacun dans l'ordre établi, les gouvernements, la communauté internationale, les organisations de la société civile, dont les organisations non gouvernementales, ainsi que les groupes sociaux, le monde universitaire, la communauté philanthropique, les laboratoires d'idées, le secteur privé et les institutions financières doivent unir leurs forces pour créer un modèle plus intégré qui mette l'être humain au centre du développement. Les pays qui présentent un degré relativement limité de mondialisation devront profiter de la marge d'action qui leur est offerte pour assurer une croissance inclusive et une prospérité partagée. De plus, des efforts devront être faits pour trouver des manières plus productives de s'engager avec les citoyens et de répondre à leurs attentes, notamment pour combler l'écart entre réalité et perceptions à une époque où la société de l'information est abreuvée par l'Internet, les médias sociaux et des bulletins d'informations diffusés 24 heures sur 24. En outre, les systèmes multilatéraux doivent veiller à ce que la mondialisation n'outrepasse aucunement les limites fixées par les institutions qui réglementent et stabilisent le marché pour le mettre au service du développement durable pour tous.

47. Les multiples liens entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris montrent que leur mise en œuvre intégrée et synergique se traduira par de nombreux avantages. Une telle approche renforcera considérablement l'efficacité et la qualité des résultats et contribuera à l'utilisation efficace des

ressources, à la cohérence entre les différents secteurs et acteurs ainsi qu'à l'établissement de nouveaux partenariats<sup>48</sup>. Les pays doivent également tirer parti des technologies disponibles pour passer directement ou non de l'étape des combustibles fossiles polluants à celle de l'énergie propre, tout en maintenant une croissance économique robuste et en créant des emplois. De plus, la lutte contre les changements climatiques et le passage à une économie verte offre des possibilités de réduction de la pauvreté et des inégalités. Une transition juste passe par la prise en compte des objectifs climatiques dans les politiques sociales et économiques visant à réduire la vulnérabilité, à venir en aide aux victimes des changements climatiques et à créer des emplois décents.

48. La lutte contre ces problèmes nécessitera bel et bien des investissements plus importants dans les capacités statistiques nationales et dans la collecte et l'analyse en temps opportun de données ventilées. D'autre part, aucun État ni aucune nation à lui seul ou à elle seule ne peut lutter efficacement contre ces problèmes, en particulier lorsqu'il s'agit de problèmes transnationaux tels que les changements climatiques et les migrations internationales. Le souci de contribuer à plus de bien-être et à un avenir plus fort pour toute l'humanité exigera l'appui du multilatéralisme de la part de tous les pays. Le combat contre les effets dévastateurs des changements climatiques et des catastrophes naturelles appelle un grand effort collectif, depuis l'élaboration des politiques et la répartition des contraintes jusqu'à la mobilisation des ressources et au transfert de technologie suivant des modalités convenues d'un commun accord.

49. Toutes ces mesures visant à accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable s'appuieront sur une réaffirmation de la conception du développement centré sur l'être humain et du principe de l'équité et de la justice sociale énoncés à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu à Copenhague il y a 25 ans. Des politiques sociales, économiques et environnementales solidement enracinées et ayant pour objectif primordial l'amélioration du bien-être des personnes permettraient de faire face à la multitude des problèmes sociétaux avec netteté. Si l'équité et la justice sociale constituaient le fondement de l'élaboration des politiques, il serait désormais naturel de promouvoir une mondialisation équitable, une urbanisation durable et inclusive et une transition tout aussi équitable pour s'adapter aux effets des changements climatiques et les atténuer. Les efforts déployés pour réaliser les trois objectifs essentiels du développement social proclamés à Copenhague, à savoir l'élimination de la pauvreté, la promotion du plein emploi productif et l'intégration sociale, aligneraient notre action collective sur la prompte réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. L'importance du Sommet mondial pour le développement social, à 25 ans de distance, tient précisément à sa valeur en tant que plateforme de lancement d'une décennie d'action en vue de la réalisation du développement durable pour tous.

---

<sup>48</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales et secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, *Global Conference on Strengthening Synergies Between the Paris Agreement on Climate Change and the 2030 Agenda for Sustainable Development: Maximizing Co-Benefits by Linking Implementation of the Sustainable Development Goals and Climate Action – Conference Summary*, 2019.